

**ANNEXE AU CONTRAT DE LOCATION
Des salles municipales
conditions de la crise du CORONAVIRUS**

- Espace Cristal pour **160** personnes autorisées
- Salle Georges Brassens pour **110** personnes autorisées
- Salle Fernand Léger pour **51** personnes autorisées
- Salle des Brûlats pour **35** personnes autorisées
- Grande Salle Maison des Associations pour **20** personnes autorisées
- Petite Salle Maison des Associations pour **10** personnes autorisées
- Salle Casanova pour **12** personnes autorisées

Je soussigné(e) _____
Atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des informations et consignes liées
au COVID-19 figurant au verso de la présente annexe.

Je m'engage à les faire respecter et prendre en compte les autres interdictions
suivantes : **interdiction de danser**, et **respect de la capacité d'accueil de la
salle**.

Ces engagements pourront être soumis à contrôle suivant directive préfectorale
en date du 13 Aout 2020.

Fait à Portes-lès Valence, le _____.

Signature :

Paraphe : _____

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Éviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Paraphe : _____